

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Délégations de signature de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

NOR : ETSX1130328X

Direction déléguée des systèmes d'information.
Secrétariat général.

Le directeur général, M. Frédéric VAN ROEKEGHEM, décide d'abroger les délégations de signature d'agents de la caisse dans les conditions fixées ci-dessous.

DIRECTION DÉLÉGUÉE DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DDSI)

Direction opérations informatiques et technologiques (DOIT) M. Jean-François LAGARDE

Décision du 31 mars 2011

La délégation de signature accordée à M. Jean-François LAGARDE par décision du 1^{er} novembre 2010 est abrogée.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé-protection sociale-solidarité.
Signé : Frédéric VAN ROEKEGHEM, directeur général.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SG)

Secrétariat des instances (SDI) Mme Sylvie MARSAUDON

Décision du 1^{er} mars 2011

La délégation de signature accordée à Mme Sylvie MARSAUDON par décision du 18 novembre 2009 est abrogée.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.
Signé : Frédéric VAN ROEKEGHEM, directeur général.